



COMITE DE MASSIF 2025 FORET DOMANIALE DE SENONCHES REALISATIONS 2024



1 Responsable d'Unité Territoriale

Bruno HUCHET



3 techniciens à Senonches

DAMIEN VERDIER



KARINE VANDROMME



FLORIAN GATELLIER



Tableau de bord régénération – objectifs de l'aménagement

Périodes de l'aménagement	Régénération naturelle en cours en 2022 à terminer		Régénération naturelle à démarrer et à terminer pendant l'aménagement		Régénération artificielle	Régénération naturelle à démarrer	Total
	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)	(ha)
	feuillus	résineux	feuillus	résineux	feuillus et résineux	feuillus	
2022-2026	116,96	7,87	40	0,89	39,86		205,58
Réalisations	14,02	0	39,32	0,89	39,86		94,09
2027-2031			19,66	29,88	32,11		81,65
Réalisations			8,05	0	0		8,05
2032-2036			39,57	11,55	2,34		53,46
2037-2041					16,33	36,2	52,53
							393,22

Hiver 2023/2024 : 55 750 plants répartis en 16 essences

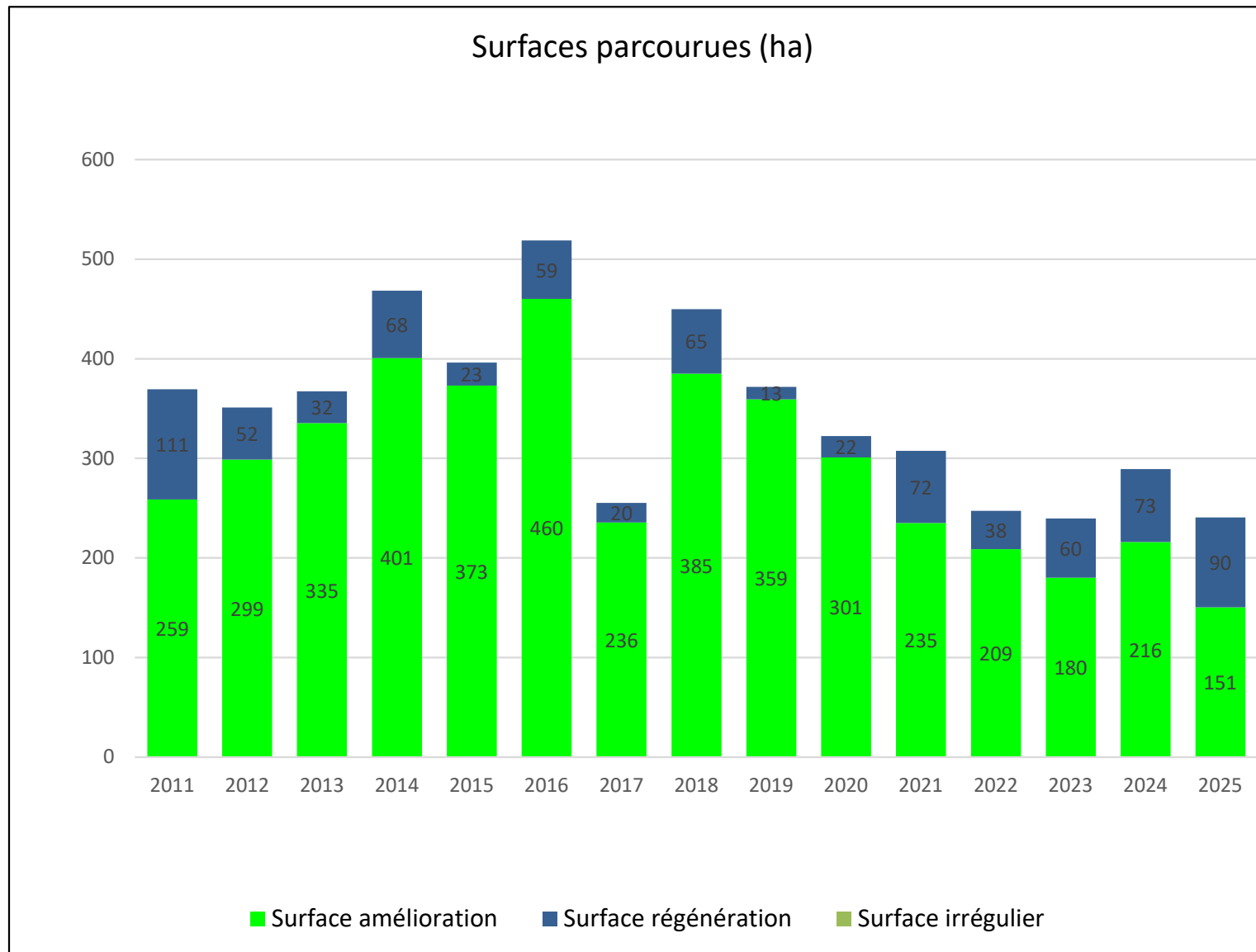


P 248 : 8,80 ha

- Chêne sessile provenance Berry (6480 plants)
- Chêne sessile provenance Gascogne (2080 plants)
- Chêne pubescent provenance Languedoc (4400 plants)
- Merisier (3240 plants)
- Tilleuls, Liquidambars...

En remplacement des douglas et dans un labyrinthe de trous de bombes !

Bilan des coupes en surface



Surfaces parcourues :

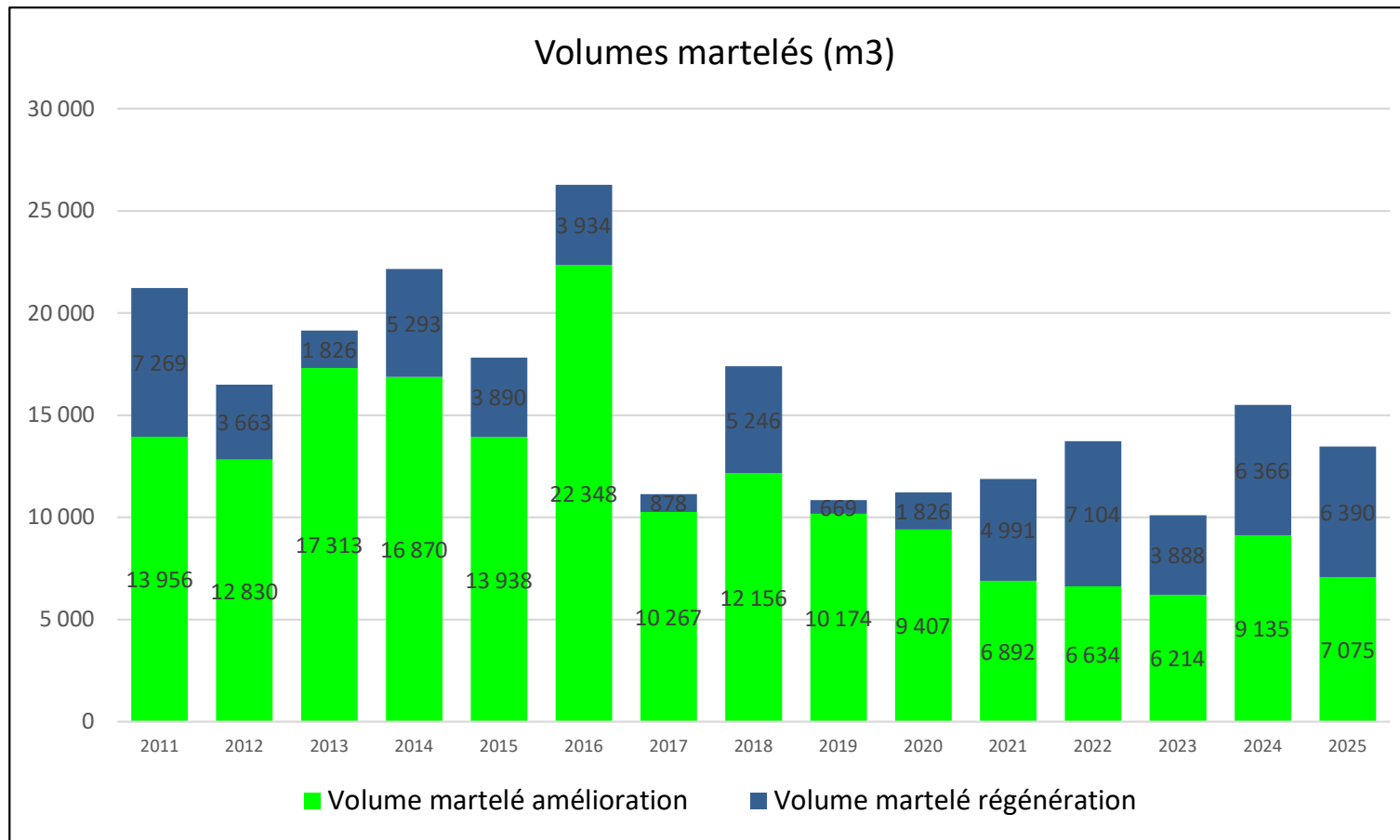
2022 : 247 ha

2023 : 240 ha

2024 : 289 ha

2025 : 241 ha

Bilan des coupes en volume



Volumes prélevés :

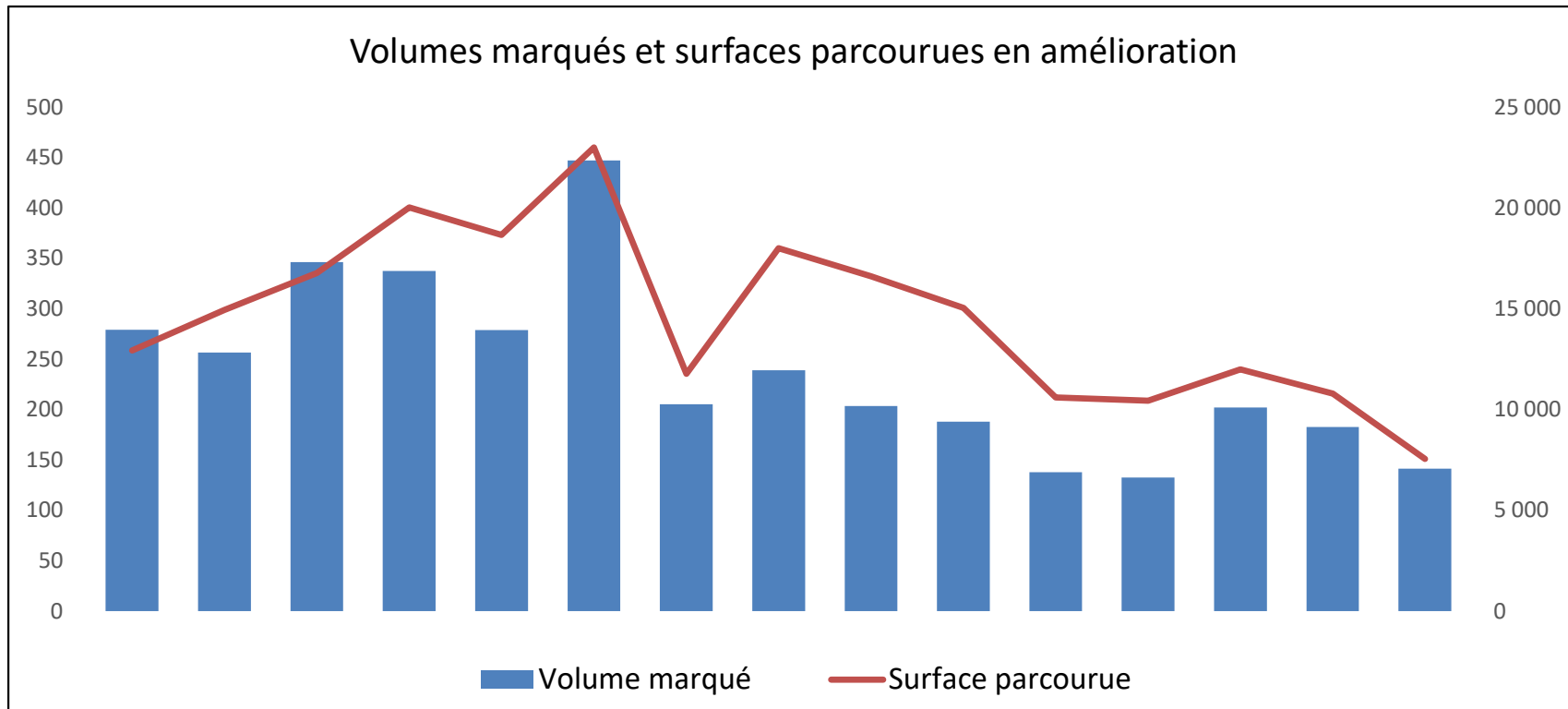
2022 : 13 740 m3

2023 : 10 100 m3

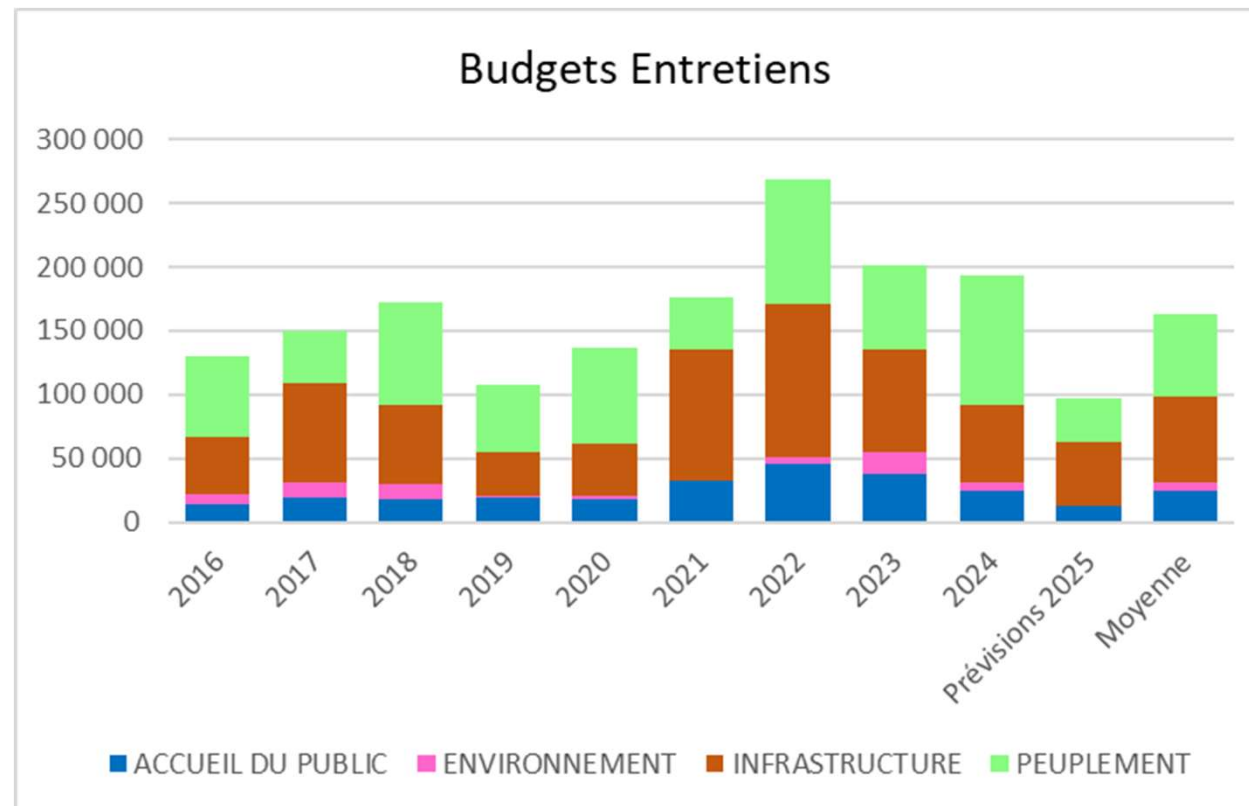
2024 : 15 500 m3

2025 : 13 465 m3

Bilan en volume et en surface des coupes passées en éclaircie

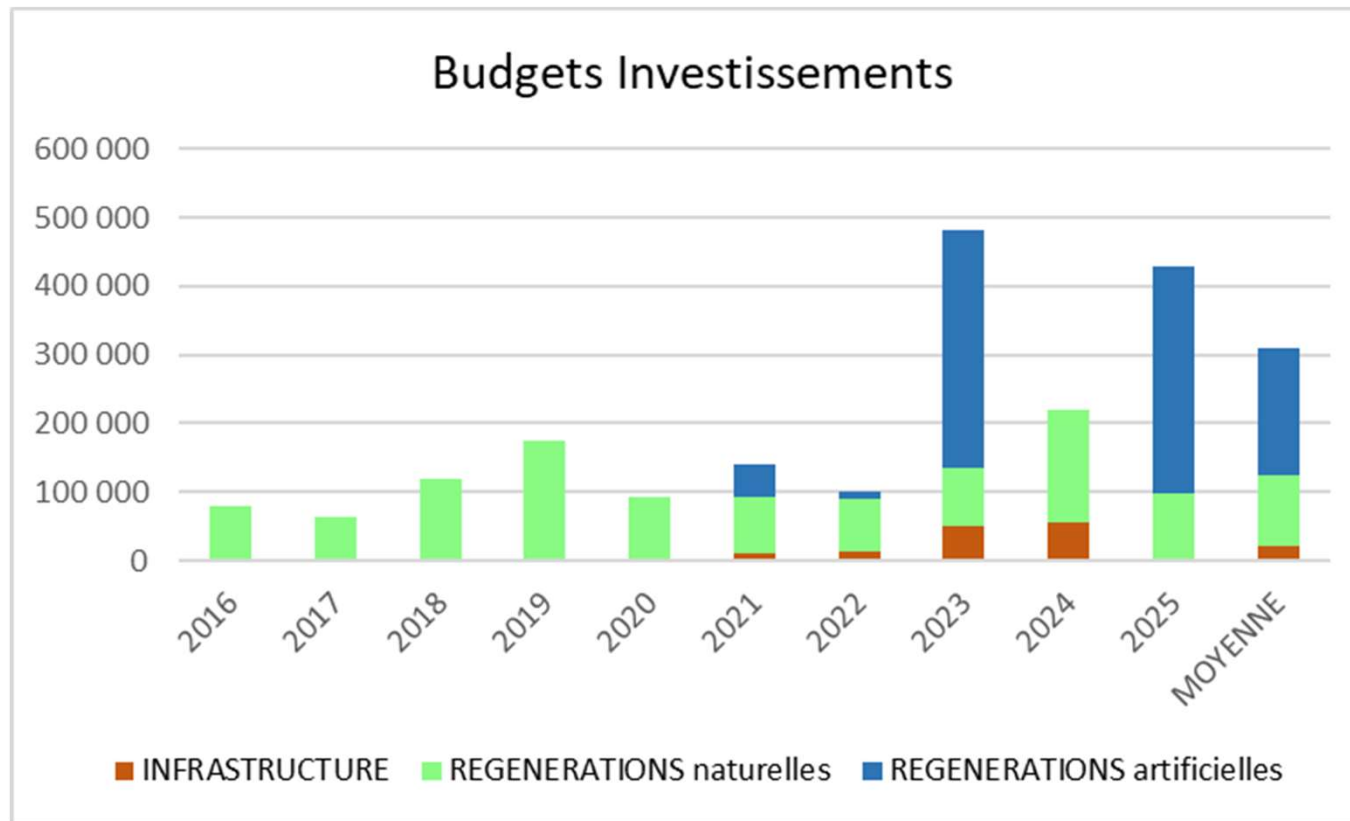


Travaux en entretien



ENTRETIENS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Prévisions 2025	Moyenne
ACCUEIL DU PUBLIC	13 911	19 761	17 626	19 266	18 591	33 004	45 529	37 249	24 787	13 386	24 311
ENVIRONNEMENT	7 975	11 159	12 042	1 343	2 300	0	5 394	17 974	6 967	0	6 515
INFRASTRUCTURE	45 025	78 345	62 152	34 199	41 034	102 357	119 507	80 421	60 710	49 235	67 299
PEUPLEMENT	63 735	40 260	80 930	52 747	75 013	40 300	98 032	66 131	100 781	33 946	65 188
Total	130 646	149 525	172 751	107 554	136 938	175 661	268 462	201 776	193 245	96 567	163 312

Travaux en investissement



INVESTISSEMENTS	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	MOYENNE
INFRASTRUCTURE					1 947	11 000	13 530	50 000	54 600	0	21 846
REGENERATIONS naturelles	79 070	64 239	118 952	174 337	91 321	82 297	77 434	84 653	165 491	98 418	103 621
REGENERATIONS artificielles						46 517	9 147	346 130		330 533	183 082
Total	79 070	64 239	118 952	174 337	93 268	139 814	100 111	480 783	220 091	428 951	308 549

Ici l'État investit pour l'écologie

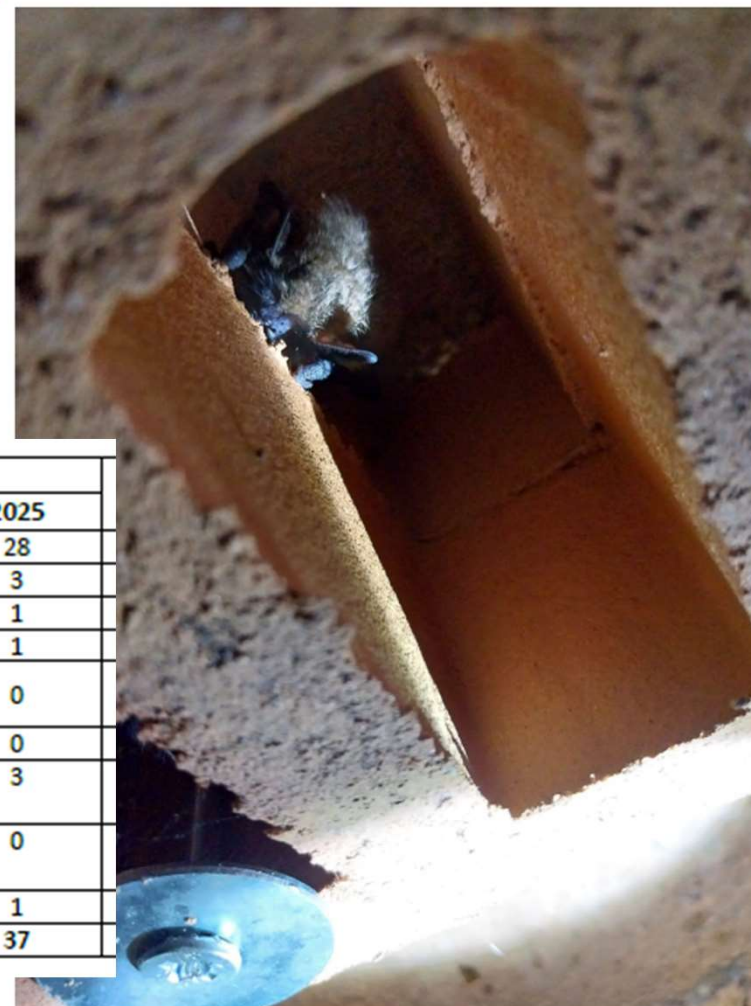
Grâce au **Fonds vert**,
l'Office national des forêts réalise des
aménagements en faveur des chauves-souris



RÉALISATIONS 2024 / 2025



L'Hivernage des Chauves-souris en forêt domaniale de Senonches



Espèces	Nombre			
	2022	2023	2024	2025
Murin à moustache	25	35	16	28
Murin de natterer	5	3	11	3
Murin de daubenton	2	0	0	1
Oreillard roux	1	1	3	1
Barbastelle d'Europe	1	0	5	0
Murin Moustache/Alcathoe	1	0	0	0
Grand Murin	2	2	1	3
Grand Rhinolophe	2	0	3	0
Sérotine commune	0	0	1	1
Total	39	41	40	37

Photo : Murin à moustaches utilisant une brique alvéolée installée en 2024

2021 : conventions Gliridés et Muscardins



Chantier papillons ?

Battage manuel réalisé dans le cadre
d'un chantier nature en
partenariat avec ELN.



Le
Grand
Sylvain

2022

Le Senonchois magazine | LE SENONCHOIS

FORÊT DOMANIALE DE SENONCHES et biodiversité

À l'heure où la biodiversité est à la une de nos préoccupations, qu'y a-t-il de prévu en forêt domaniale de Senonches ?

Une prise en compte dans le document de gestion

En lien avec les zonages environnementaux existant (Natura 2000, Zone de Protection Spéciale), le nouveau plan de gestion de la forêt de Senonches a prévu des dispositions toutes particulières en faveur de la biodiversité sur 195 hectares de forêt : 38 ha en îlots de sénescence, soit « hors sylviculture » où plus aucun arbre ne sera coupé, 120 ha en « îlot de vieillissement » où les chênes seront menés jusqu'à 240 ans et 37 ha en évolution naturelle, dont des taillis non productifs, des prairies et des mares.

Poursuite de l'étude des mares et installation d'un rucher expérimental

L'étude des mares, initiée en 2016 par le PNR, est poursuivie cette année : quatre mares supplémentaires seront inventoriées et un état comparatif de leurs richesses faunistiques et floristiques sera établi, afin de constater leurs évolutions. Par ailleurs, une convention a été signée courant 2021 avec le Conservatoire de l'Abeille noire de l'Orne afin de mener une étude dans un but de préservation de cette souche.



Rucher expérimental installé en forêt domaniale de Senonches

Un enjeu de biodiversité partagé

En plus de ces partenariats avec le PNR et avec le Conservatoire de l'Abeille Noire, la prise en compte des enjeux environnementaux, en forêt de Senonches, est également partagée avec l'association Eure-et-Loir Nature, à travers l'étude menée depuis 2021 sur les petits mammifères forestiers : Gliridés, Genette et chauves-souris. Il est trop tôt pour conclure sur les premières constatations, le Muscardin sortant tout juste d'hivernation. En revanche la présence constatée de certaines chauves-souris traduit une richesse biologique reconnue dans ce domaine.

A savoir !

Le conservatoire de l'Orne est partie intégrante du CETA, partenaire de l'équipe du rucher Conservatoire de Senonches.

Le projet Darwin Black Bee Box : Les abeilles seules face au Varroa destructor

Il y a 40 ans, facilité par l'importation d'abeilles exogènes, le redoutable acarien varroa était introduit en France, décimant massivement les colonies d'abeilles.

Dès qu'ils l'ont pu, les apiculteurs ont réagi en traitant leurs colonies avec des produits acaricides. 40 ans plus tard ces traitements chimiques sont toujours d'actualité mais nocifs.

Et si on laissait les abeilles se débrouiller seules ? Certains ont essayé mais ont vite renoncé après avoir le plus souvent perdu toutes leurs colonies.

Pourtant, des scientifiques des Pays bas ont eu l'idée d'expérimenter ce non traitement dans la durée et ont obtenu des résultats encourageants après 4 années très difficiles en termes de mortalités. Fort de ce succès relatif, ils ont proposé que l'expérience soit reprise dans différents pays.

Et c'est ainsi qu'en France 4 conservatoires de l'abeille noire se sont portés volontaires, dont celui de l'Orne. Pour ce dernier, 25 colonies ont été hivernées fin 2021 sans traitement contre l'acarien.

Au printemps, 6 ont survécu, les plus résistantes. Ces colonies produiront des essaims qui reconstitueront plus ou moins le cheptel de départ, permettant ainsi à l'expérimentation de se poursuivre.

Les abeilles devant être installées à l'écart de tout autre rucher, l'emplacement choisi a été la forêt domaniale de Senonches, grâce à l'accueil et la bienveillance de l'ONF que nous tenons ici à remercier.

Pour en savoir plus rdv sur : www.pollinis.org/publications/protocole-darwins-black-bee-box-plus-de-dix-ans-d-experiences-sur-le-terrain/



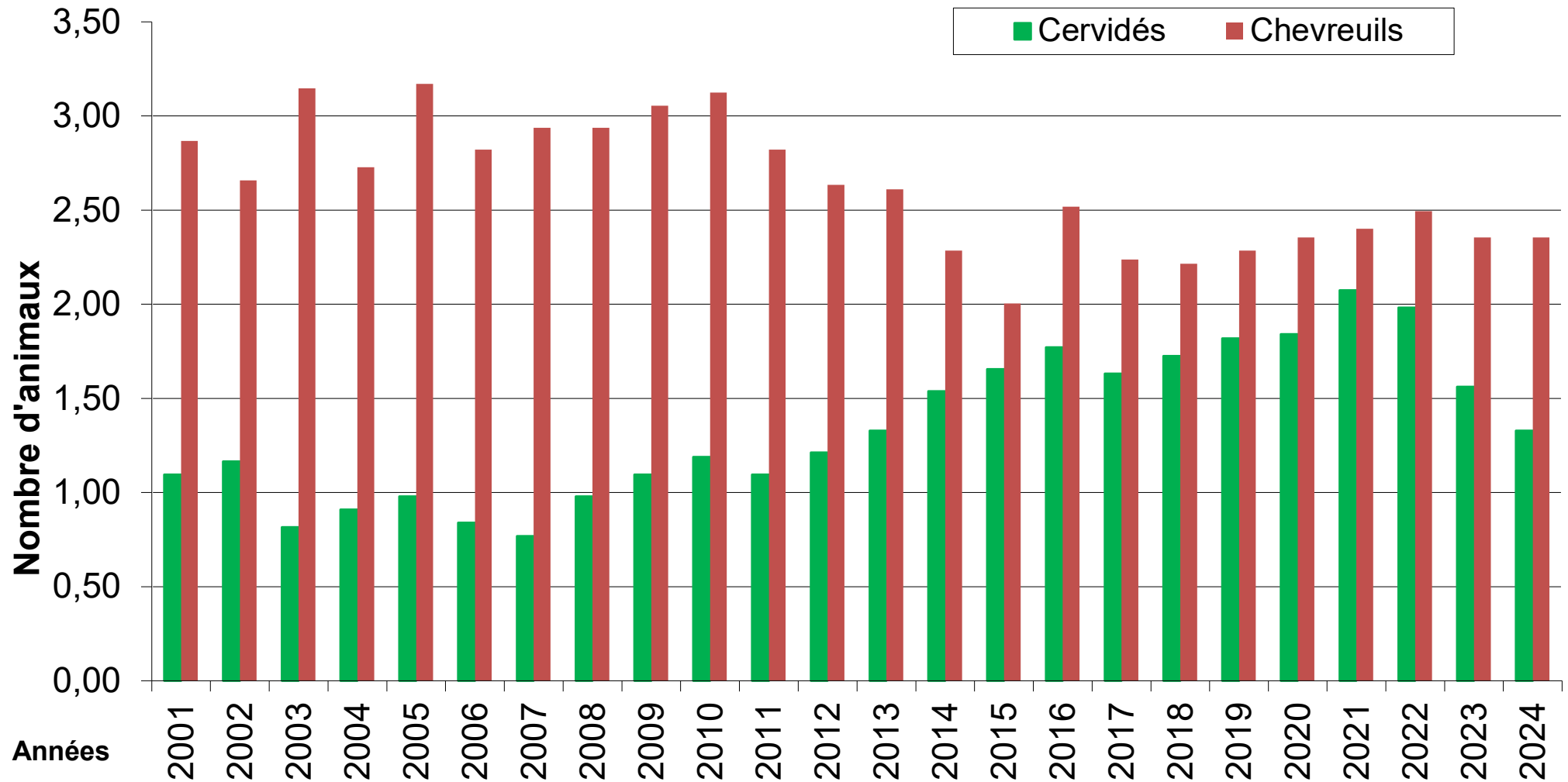
Office National des Forêts



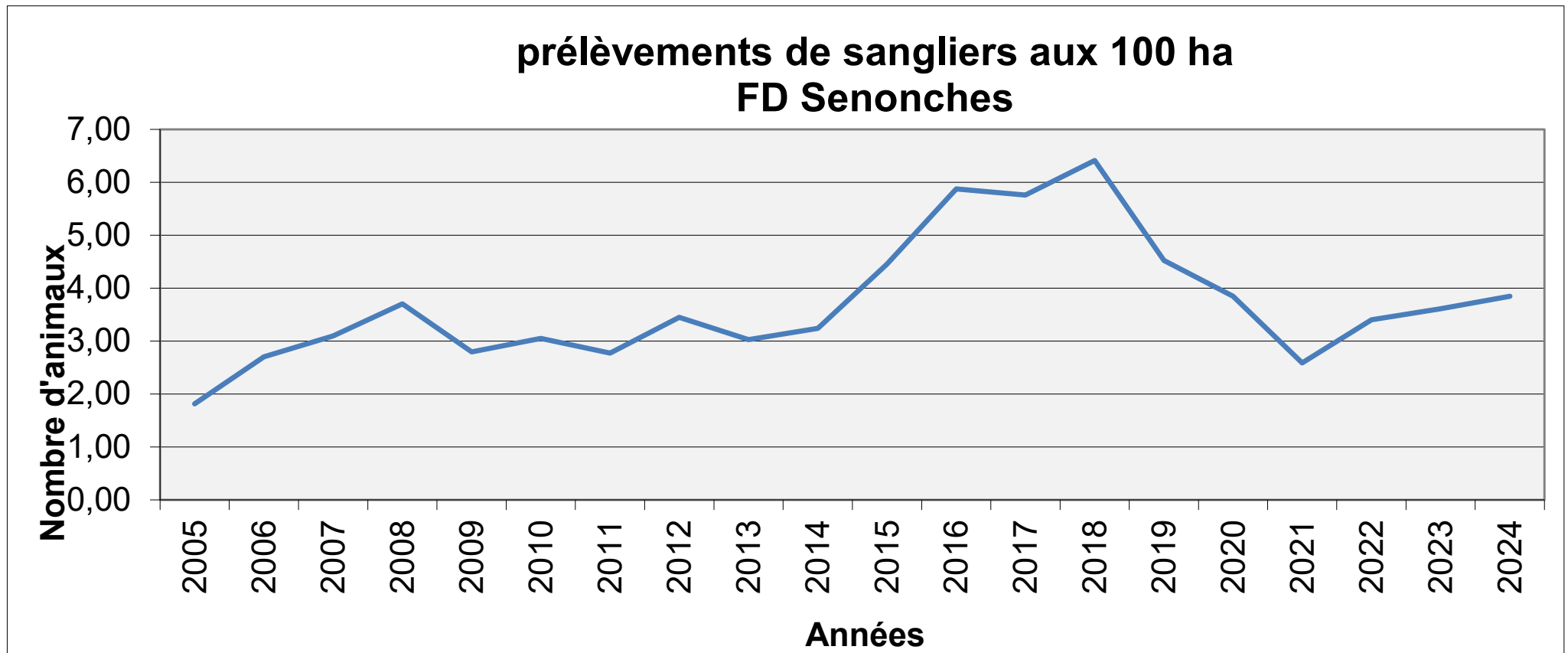
Contact presse
Bruno Huchet
Responsable d'Unité Territoriale Eure-et-Loir
Tél : 06 19 96 58 70
Courriel : bruno.huchet@onf.fr

Maintien de l'équilibre forêt-gibier

Réalisations grands cervidés et chevreuils aux 100ha
FD Senonches



Maintien de l'équilibre forêt-gibier

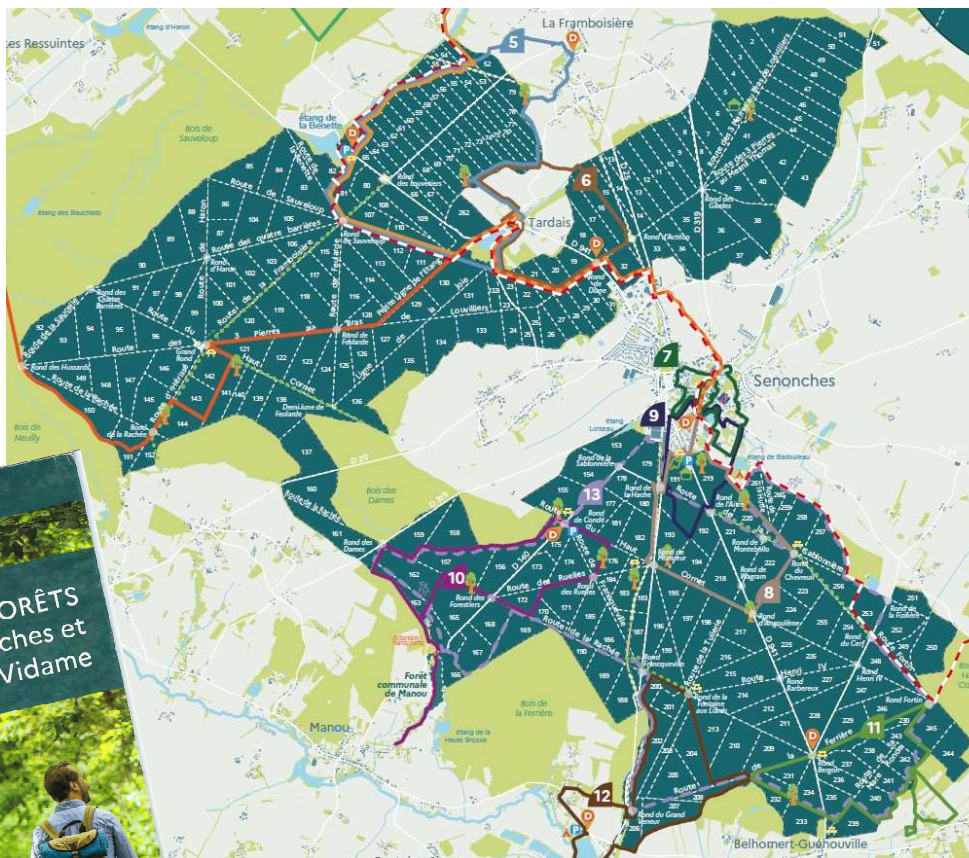


Accueil du public : JIF 2024 et 2025

Journées Internationales des Forêts



Accueil du public 2024

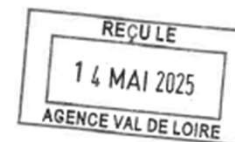


Subventions 2024 CD 28	
Travaux de mise en sécurité	1 800
Entretien et propreté de sentiers, mobiliers, signalétique	7 235
Fourniture et pose mobilier bois	4 096
TOTAL Senonches	13 131



Accueil du public

2025



DIRECTION GENERALE ADJOINTE
AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Direction du développement des territoires

Service valorisation et animation des territoires
Dossier suivi par Cyrielle MERCIER
Tél : 02 37 88 08 75
cyrielle.mercier@eurelien.fr

Monsieur Christophe POUPAT
Directeur de l'agence ONF Val de Loire
Parc technologique Orléans Charbonnière
100, boulevard de la Salle
BP 18
45760 BOIGNY-SUR-BIONNE

Chartres,

Objet : votre demande de subvention

Monsieur le Directeur,

Vous avez sollicité le Département d'Eure-et-Loir pour l'attribution d'une subvention au profit de l'ONF pour l'entretien récurrent de la forêt et l'aménagement et l'équipement le long de circuits de randonnées dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

Rendre la forêt accessible au plus grand nombre en favorisant la découverte des espaces naturels, de la faune et de la flore par la pratique de la randonnée en toute sécurité permet de renforcer l'attractivité touristique des territoires.

Le Département partage pleinement cette ambition, bien que, dans le contexte actuel, il ne soit pas en mesure de soutenir financièrement ces projets cette année.

En effet, l'évolution du contexte financier a rendu difficile la préparation du budget 2025 du Conseil départemental au regard de la raréfaction de ses recettes et de la montée exponentielle de certaines dépenses. Pour équilibrer son budget, le Département est donc amené à mettre en œuvre des mesures d'économie, tant en investissement qu'en fonctionnement, dans le cadre d'un plan de sobriété afin de passer ce cap difficile.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Par déléguée
Signé électroniquement par : Chantal

MARCHAND

Date de signature : 08/05/2025

Qualité : Directrice générale des services

Copie à Hervé Buisson, Vice-président en charge de l'eau, de la biodiversité et des mobilités douces

Conseil départemental d'Eure-et-Loir - 28028 CHARTRES Cedex - Tél.: 02 37 20 10 10 - Mété: public@eurelien.fr - Site: www.eurelien.fr
Toute correspondance doit être adressée à M. Le Président du Conseil départemental avec les références du service

Accueil du public : actions 2025

Fauchage des accotements des routes forestières ouvertes	1 200 €
Bouchage des nids de poule de ces RF ouvertes	2 100 €
Entretien du sentier PMR	5 900 €
Intervention sur les arbres dangereux près des zones d'accueil ou le long des sentiers PDIPR (si en faible nombre)	3 900 €
Prise en charge des dépôts sauvages (estimatif)	3 400 €
TOTAL	16 500 €

Accueil du public : ce qui ne pourra pas être réalisé

Fauchage mécanique et manuel des carrefours (Grand Rond, Sauveloup, Bénétte, Diane, Chevreuil, Condé, Bergon)	5 300 €
Entretien des sentiers PDIPR (P 71, 72, 111 et 130)	2 200 €
TOTAL	7 500 €

Accueil du public : sortie 2025 Naturellement Dehors!



*Pieds dans la tourbe et
tête dans les cimes !*



**Visite guidée de la tourbière des
Froux à Manou**

le mercredi 11 Juin après-midi



Animation conjointe par des
spécialistes de
l'environnement et par des
forestiers !



**Sortie gratuite sur réservation
obligatoire au 02 33 25 70 10**

- * Prévoir chaussures et tenues adaptées, jumelles conseillées.
- * Pour limiter le nombre de voitures, rendez-vous fixé à 14h au parking de l'église de Manou.



Projet de labellisation de la forêt de Senonches en forêt d'exception



Le label Forêt
d'Exception®
est avant tout
l'engagement d'une
gouvernance partagée
de la forêt, l'ambition
d'une concertation
durable et fructueuse
sur un territoire
forestier.

Jean-Marie AURAND,
Directeur général de l'Office national des forêts

Création d'un petit groupe de travail, afin de
dégager plusieurs axes prioritaires pour la mise
en valeur des atouts de la FD de Senonches et
notamment :

- => histoire
- => archéologie
- => sylviculture



1^{er} rendez-vous de travail à prévoir :
mardi 2 septembre 2025

Merci de votre attention !

